

Formation SSCT Santé Sécurité Conditions de Travail des membres du CSE

1er mandat

PRÉSENTIEL

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Selon l'article R.2315-18 du Code du Travail, l'objectif de cette formation est de : Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et la capacité d'analyse des conditions de travail. S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Programme

Jour 1

Identifier les enjeux généraux de la prévention

Définitions (accident du travail, accident du trajet, maladies professionnelles)

Enjeux économiques, humains

Connaitre le champ d'intervention du CSE

La notion de danger grave et imminent

Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques

Le processus d'apparition du dommage

La réglementation (formation à la sécurité, plan de prévention, protocole de sécurité ...)

Connaitre les prérogatives des différents acteurs externes de la prévention et savoir les mobiliser (CARSAT, DREETS, médecin du travail ...)

Rechercher et exploiter les informations externes à l'entreprise pouvant être utilisées

Jour 2

Connaitre et distinguer les niveaux de responsabilités en matière de prévention dans l'entreprise (employeur, SDC, salariés ...)

Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques

Les valeurs et bonnes pratiques de l'INRS

Connaitre l'ensemble des droits et prérogatives réglementaires du CS

L'organisation des réunions plénières et extraordinaires

Les missions du CSE

Les moyens du CSE

Connaitre le champ d'intervention du CSE

La notion de danger grave en santé publique et environnement

La notion d'atteinte à la santé physique et mentale

Le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Connaitre les prérogatives des différents acteurs externes et savoir les mobiliser

L'expert du CSE

Jour 3

Participer efficacement à l'évaluation des risques professionnels

Participer efficacement aux visites périodiques

Proposer des mesures de prévention

Participer efficacement à l'analyse d'un accident du travail

Proposer et hiérarchiser les mesures de prévention

Préparer et suivre un plan d'action Réévaluer : lier les analyses a priori avec les analyses a posteriori

Travail inter session

Réalisation d'une visite avec son compte-rendu

Repérage en entreprise des documents obligatoires en matière de prévention (liste fournie)

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Membres du CSE

Durée

5 Jours dont 35 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

1200 € par stagiaire

Adresse

Site de Rennes/Bruz
Campus de Ker Lann,
6 Rue des frères Montgolfier, BP
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

Participation à une réunion plénière si possible

Jour 4

Points sur les travaux d'inter sessions

Visites périodiques

Retour d'expérience sur les réunions effectuées

Participer activement à des analyses d'accidents du travail par la méthode de l'arbres des causes

Jour 5

Proposer des mesures de prévention (mise en forme, argumentaires)

Participer efficacement à l'évaluation des risques psychosociaux

Participer efficacement à l'évaluation des risques liés à l'entreprise

Choix des risques en fonction de la typologie d'entreprise : bruit, TMS, travail sur écran ...



Les points forts de la formation

- Méthodes pédagogiques privilégiant les mises en situation au travers de nombreux exercices.
- Echanges autour de l'analyse de pratique des participants.

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun pré-requis

→ Niveau d'entrée : Sans niveau spécifique

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Connaitre l'essentiel des missions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail. Être capable d'analyser les risques et les conditions de travail. Être force de proposition en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Maîtriser les méthodes d'analyse.

▶ PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Tout au long de la formation, les participants sont invités à mettre en application les compétences visées. Plusieurs modalités d'évaluation des compétences sont prévues tout au long de cette formation (Questionnaires, cas concrets, travaux pratiques). Enfin dans le cadre de notre process qualité, une évaluation des acquis de formation est prévue en fin de formation.

Modalités pédagogiques

Méthode expositive (Power Point) et interrogative. Mise en situation. Etudes de cas. Travail de groupe. Echanges d'expériences professionnelles. Supports : les éléments correspondant aux notions abordées lors de la formation sont remis aux stagiaires en format papier ou par voie dématérialisée.

Les sessions



Bruz

- 7, 8, 9 avril ; 4 et 5 mai 2026
- 18, 19, 20 mai ; 8 et 9 juin 2026
- 28, 29, 30 septembre ; 12 et 13 octobre 2026
- 9, 10, 30 novembre ; 1er et 2 décembre 2026
- 23, 24, 25 novembre ; 3 et 4 décembre 2026

Date et mise à jour des informations : 20/04/2026

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contacts



DUROCHER Béatrice

Beatrice.DUROCHER@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz
Tél. : 0299054545 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>